

GÉNÉALOGIES ET IDENTITÉ DE L'INDE DU SUD À L'ÎLE DE LA RÉUNION. QUELS HÉRITAGES, POUR QUELLES COOPÉRATIONS ?

Thierry Malbert

Anthropologue

Maître de Conférences en Sciences de l'éducation

Université de La Réunion

ICARE EA 7389

Abstract : Qui sont nos ancêtres ? Quelle est l'histoire de notre famille ?

La question de généalogies et d'héritages interroge toutes les diasporas du monde, au-delà du rapport aux ancêtres : c'est toute la question de l'identité qui est soulevée. Connaître ses racines, comprendre ses héritages, ne permet-il pas d'asseoir une identité plus sûre.

Les liens entre La Réunion et l'Inde sont nombreux. Les siècles passés ont vu se succéder différents déplacements de population entre ces deux zones de la planète. Nous nous intéresserons ici aux héritages indiens actuellement présents dans la population réunionnaise et aux réseaux de parenté existant ou à réactiver entre La Réunion et l'Inde.

I. Les réseaux de parenté

Quels étaient-ils lorsque les Indiens sont arrivés à La Réunion et comment les alliances ont-elles évolué sur une île où le type de société qui s'est développée est une société créole construite, dès le début de son peuplement et par la suite, sur le métissage biologique et culturel des différents arrivants : français, malgaches, africains, indo-portugaise, indiens du sud, indiens musulmans, chinois, comoriens...

Notons que l'île de La Réunion connut un métissage originel favorisé par le déséquilibre des sexes entre hommes et femmes d'une même communauté. À chaque arrivée de nouvelles populations sur l'île (que celles-ci soient originaires de France, d'Afrique, de Madagascar, de l'Inde, des Comores ou de la Chine), ce sont des hommes qui sont arrivés, de gré ou de force, en premier. Ceci a fortement contribué au développement du métissage et ce dès les premières générations.

Les quelques femmes d'origine indienne qui arrivèrent au milieu de XIX^e siècle étaient peu nombreuses. Une pour 50 hommes en 1856, puis une pour dix par la suite et une pour 4 hommes vers 1880. Le déséquilibre des sexes qui s'ensuivit engendra la

polyandrie et favorisa surtout le métissage de la première génération d'Indiens installés à La Réunion. Ces premiers hommes, venus en tant qu'engagés, eurent pour certains (mariés ou pas) des enfants avec des femmes appartenant à d'autres communautés, principalement des femmes récemment affranchies, originaires de Madagascar ou de la côte Est africaine : le Mozambique appelé « côte cafre ».

Les enfants qui naquirent de ces unions seront et sont encore appelés « cafre-malabar ». Ils ont eu, pour la plupart, l'éducation, la culture et la religion du père. Nous tenons à rappeler le caractère patrilinéaire des lignées de ces régions indiennes, comme le cite Louis Dumont dans son ouvrage *Dravidien et Kariera : l'alliance de mariage dans l'Inde du sud*. Si les Nagudi Vellalar du Tamil Nadu avaient pour mode d'organisation un système matrilineaire, basé sur la propriété des femmes et sur la succession de la mère à la fille, on note le caractère prégnant et majoritaire d'un système patrilinéaire dans lequel la transmission se fait par les hommes mais également l'éducation.

Retenons le caractère exogame de ces premières unions. La promiscuité sociale et économique entre affranchi et engagé indien, notamment en travaillant sur le même lieu de travail, le champ de cannes et surtout l'usine sucrière, eut pour effet de renforcer ces unions.

À la deuxième génération, les filles de ces premières unions mixtes furent mariées à des Indiens. Ainsi la communauté indienne implantée à l'île de La Réunion, qui avait pratiqué une exogamie nécessaire ou de survie, appliqua par la suite une endogamie qui, moins perméable, lui permit de préserver et de transmettre, tant bien que mal, ses rites et valeurs culturelles et culturelles. Le caractère endogame des descendants d'Indiens à La Réunion (propre aux caractères endogames et patrilinéaires des peuples indiens) continua plus ou moins jusqu'aux années 1960.

Les descendants d'Indiens à La Réunion, qui n'ont pas ou peu connu de métissage avec d'autres communautés, et qui ont donc fait un choix préférentiel dans la filiation, sont fréquemment appelés « pur malbar ». Pur renvoi ici à la pureté du lignage dans le sens de non-croisement avec d'autres communautés. Si le mot « pur » est banalisé, la pureté du groupe (au sens de pureté du lignage) n'est pas forcément vérifiée... Certaines personnes sont métissées dès la première génération d'arrivants et n'ont pas eu connaissance de cela. Le métissage peut être oublié, méconnu ou bien encore caché.

À partir des années 1960, avec les effets de la départementalisation et le développement du système éducatif, se met peu à peu en place une société dans laquelle les relations interculturelles entre les communautés réunionnaises vont bousculer le multiculturalisme existant jusqu'alors.

Cette juxtaposition, ou mosaïque de communautés originaires du sud de l'Inde, mais aussi du nord-est (du Gujarat), de Chine (canton), de France ou encore de Madagascar et d'Afrique de l'Est, va laisser place à une société encore plus mixée. Si le métissage est originaire à l'île de La Réunion (métissage franco-malgache),

on va voir qu'à partir de cette époque, il va augmenter et connaître des degrés encore inimaginables quelques décennies auparavant. D'où l'expression créole traduisant ce mélange : « nou lé mélangé ». De ces unions mixtes vont naître des rencontres interculturelles qui sont elles-mêmes à la base de la société réunionnaise actuelle. Les réseaux de parenté structurés sur la transmission, tant du modèle patriarcal que de ses valeurs, vont peu à peu se trouver modifiés. Les communautés les plus fermées, telles les communautés de Chinois ou d'Indiens musulmans, tendent à s'ouvrir et les mariages mixtes augmentent. Les réseaux de parenté vont ainsi se trouver modifiés. Le modèle purement patriarcal laisse place petit à petit à un modèle dans lequel la mère a plus d'importance et d'influence dans le rapport à l'identité, l'éducation de l'enfant et l'économie de la famille.

Les logiques structurant les liens entre consanguins et alliés, concernant par exemple les mariages croisés entre cousins vont sensiblement ne plus être pratiquées. De plus, la famille à La Réunion (première instance de socialisation), suit l'évolution que l'on rencontre en Occident, dans le sens où l'augmentation du démariage, suscite une augmentation des familles monoparentales, et des familles recomposées. Le cadre de la pluriparentalité se développe.

Dans le contexte d'une société créole, dans laquelle l'exogamie a eu une influence sur la structuration des réseaux de parenté originel et où les configurations familiales actuelles connaissent une transformation notoire face à la modernité, on peut s'interroger sur la question des héritages transmis.

Quels sont les héritages de l'Inde transmis chez les Réunionnais ayant des origines indiennes ?

Mais d'abord, qu'est-ce qu'un héritage ?

Comme l'a remarqué Jacques Derrida, l'héritage, c'est ce que nous recevons sans pouvoir choisir. L'héritage nous choisit, pourrait-on dire. Rien ne nous oblige à garder un héritage en l'état et à le préserver tel quel. Ce serait transformer l'héritage en prison, s'enfermer dans une généalogie qu'il nous serait interdit de transgresser. Nous avons de plus des héritages, et non un seul héritage (cela nous tend au croisement même des anciennes générations).

Nous sommes héritiers de civilisations diverses, héritiers de croyances, de religions, de pratiques culturelles et culturelles. Ces héritages multiples qui sont mêlés, démarqués les uns des autres, ne sont pas restés statiques au cours des décennies.

À La Réunion, ils ont subi les lois du régime colonial et des politiques assimilatrices, puis ils se sont mélangés et ont réapparu dans cet univers des espaces créoles. Parfois, on a oublié les origines et on les réinvente. De ce fait, de nouvelles traditions, de nouvelles pratiques, de nouvelles croyances ont vu le jour.

Dans le contexte de la créolisation, on peut poser la question de ce qui est à préserver, comment, pourquoi. En effet, dans ce contexte, l'héritage met en jeu une

dynamique qui tourne autour de : préserver réaffirmer, défendre, choisir. Préserver contre l'oubli, le déni, contre les politiques d'amnésie, réaffirmer ce qui a été fait. Défendre les héritages car ils constituent des repères dont nous avons besoin. Choisir, car tout n'est pas à préserver. L'objectif n'est pas d'être victime de son héritage, mais de le soumettre à la critique pour le préserver et le transmettre. Il s'agit de donner un sens à nos héritages. Puisque, comme le dit René Char, nos héritages ne sont précédés d'aucun testament.

Quels sont aujourd'hui, dans cette Réunion moderne, les héritages de l'Inde chez la population réunionnaise? Quels sont ces héritages revendiqués, ou parfois déniés, par quoi passent-ils ?

Le premier héritage revendiqué, perçu et vécu, est l'héritage biologique. Le phénotype ne trompe que rarement sur l'origine d'un individu, quel qu'il soit. Si les unions mixtes ont, pour certains Réunionnais, brouillé les pistes, pour d'autres, les racines sont d'abord inscrites sur le visage et le corps, les traits du visage, la couleur de la peau, des cheveux...

Dès la naissance, se penchant sur le berceau, la famille va identifier le nouveau-né, elle va reconnaître en lui des traits ou expressions d'un ou plusieurs de ces aïeux : « les yeux du grand-père, le menton de la mère... ». Ce discours, valable pour tout être humain sur la planète, se vérifie également pour les Réunionnais d'origine indienne. À la naissance, l'enfant va être approprié symboliquement entre les lignées de ses parents respectifs : lignée maternelle ou lignée paternelle. Les recherches que nous avons réalisées sur les représentations de l'hérédité portant sur la population réunionnaise (Malbert, T, 2006) ont montré une appropriation plus forte lorsqu'il s'agit d'une union exogame, qu'endogame. Par exemple une famille indienne, dont la fille a eu un enfant avec un créole chinois, va tout de suite reconnaître les traits indiens chez l'enfant (si celui-ci en possède). Ainsi, elle va symboliquement reconnaître en l'enfant un trait de sa propre famille. Cette distinction réelle ou fictive va susciter un lien plus fort entre l'enfant qui sera de facto approprié à la lignée maternelle puisqu'ayant par exemple « les cheveux malbar ». On retrouve également ce discours dans les discussions à propos des photos de famille qui circulent entre les générations.

Le discours sur les ressemblances familiales est là pour ancrer l'enfant, puis l'adulte, dans un univers précis, univers tissé de liens entre sa personne et les réseaux de parenté, et construit sur des héritages divers. Une fois l'enfant identifié et reconnu comme appartenant à tel lignage, celui-ci va être sensiblement socialisé et éduqué dans l'héritage culturel et cultuel des ancêtres appartenant à cette branche de la famille.

La subjectivité et l'affectivité que chaque membre de la famille développe par rapport à l'enfant, va permettre de relier des individus entre eux dans le même groupe de parents : ce n'est pas forcément choisir parmi les ancêtres. De la même manière, nous remarquons que lorsque ce discours est absent et donc lorsque les parents n'y accordent pas d'importance, cette perception de l'héritage par les traits de la personne est toujours opérationnelle. Ce sont dans ce cas les enfants qui vont rechercher par eux-mêmes à s'approprier l'héritage des personnes de la famille dont ils se sentent

le plus proche. La part du biologique et de la reconnaissance de la ressemblance est donc plus forte qu'on ne le pense dans la fonction de créer du lien. Elle influe sur les déterminations à s'affilier à telle ou telle personne et donc à telle ou telle pratique. Par exemple, pour inscrire son fils aux traits indiens dans l'histoire de la famille, et surtout pour lui transmettre l'hindouisme réunionnais toutes les mères répétaient ce que leur propre mère avait fait pour elle, le sacrifice de la poule noire, histoire d'amarrer l'enfant au monde indien réunionnais.

Bien d'autres héritages de l'Inde circulent dans les familles réunionnaises qui se reconnaissent un lien avec la culture de leurs ancêtres venus de l'Inde. Parmi les pratiques héritées de leurs ancêtres, et encore en activité malgré quelques évolutions, on retrouve des pratiques concernant l'Indouisme et ses rituels. Sans en faire un tour exhaustif, nous constatons que les rituels liés aux divinités « malbar », tels que Mardévirin, Mariamen, Mourouga, kali, sont pratiquement maintenus, certaines connaissant des évolutions différentes qu'en Inde.

L'héritage linguistique des langues originelles a plus ou moins bien perduré. La Langue tamoule, les contes et légendes, chants, et autres ne se retrouvent plus aujourd'hui que chez quelques anciens qui ont su et bien voulu maintenir cette pratique. La majeure partie de la population n'a pas conservé la langue originelle pour adopter très vite le créole réunionnais. Leurs expressions en est assez réduites, même si de nos jours, on remarque un certain enclin à se pencher à nouveau sur ces formes vernaculaires.

D'autres héritages se sont perpétués, tel l'art culinaire, qui a également connu quelques pertes et modifications par rapport aux pratiques indiennes, notamment pour l'adaptation des ingrédients et des épices manquants.

Les héritages matériels ou immatériels (façon de faire...) ne se limitent pas à la mémoire. Ils sont inscrits dans des pratiques sociales qui évoluent également. Les héritages liés aux métiers manuels se sont parfois perdus au cours du xx^e siècle. Je prends comme exemple les bijoutiers (les Pater) qui arrivèrent nombreux (*via* l'île Maurice), mais dont la profession s'est éteinte dans la deuxième moitié de ce siècle. JR Ramasamy, dans son ouvrage *L'histoire des bijoutiers indiens à La Réunion*, montre bien cette non-transmission de la profession.

Pour bien comprendre cette question des héritages, reçus, transmis, non transmis ou non reçus, à travers les réseaux de parenté, il convient de préciser qu'on remarque une évolution basée sur deux orientations : l'une bâtie sur la créolisation, l'autre sur le retour aux sources.

La première (la créolisation) tend à amoindrir les héritages des communautés distinctes, puisque le phénomène de créolisation a atteint tous les groupes arrivants. En effet, qu'ils soient d'origine indienne, européenne, chinoise, africaine, malgache, comorienne, tous les Réunionnais mangent du cary, parlent le créole et ont une conception de la vie plutôt îlienne de la vie. Le sentiment d'identité réunionnaise existe et ce, quelle que soit l'origine géographique, culturelle et culturelle d'origine. Ainsi, chaque nouveau groupe a été soumis à un processus de créolisation par ceux qui étaient déjà établis.

Certains groupes transmettaient parfois violemment la manière à suivre à ceux qui arrivaient. La créolisation renvoie donc à un processus dynamique, processus construit sur l'oubli et l'abandon des cultures originelles en tant que totalité. Il subsiste des traces. Tout dépend de la rupture et de l'arrachement, s'il s'est fait avec violence ou pas.

Il ne peut y avoir de créolisation sans révision de la notion d'origine, cette notion est très radicale et très difficile à défendre aujourd'hui puisqu'elle questionne tous les discours identitaires qui gonflent le racisme, le lien de sang...

La deuxième orientation est centrée sur un retour aux sources. En effet, on constate depuis une quinzaine d'années que si, paradoxalement, des héritages se perdent sous l'effet de la créolisation, un phénomène nouveau de retour aux sources émerge. Pour les Réunionnais d'origine indienne, on parle depuis les années 1980 du « nouveau tamoul ». Il s'agit d'un retour aux sources qui passe par le désir, de la part des indiens de La Réunion, d'avoir une connaissance plus fine et plus approfondie de la culture indienne.

Est-ce que ce phénomène est à mettre en relation avec d'autres processus qui marquent, à leur tour, une absence de transmission liée, trop souvent, aux logiques globalisantes de la mondialisation ? En tous les cas, à La Réunion, on insiste souvent sur la nécessité de faire venir des gens de l'extérieur afin que les Réunionnais ne soient pas trop tournés sur eux-mêmes. On relève cela dans des domaines variés, tant dans la musique, les arts, que dans les pratiques religieuses. L'arrivée de prêtres indous, de swami ou de yogi, ou encore de sculpteurs ou décorateurs pour la fabrication de chars pour la fête de la lumière du « Dipavali » de St-André et St-Paul, est régulière et aujourd'hui banalisée auprès de la population réunionnaise.

Ce retour aux sources passe donc par des liens plus forts entre ces deux espaces, liens construits d'abord dans le sens de La Réunion vers l'Inde puis, plus récemment, de l'Inde vers La Réunion

Inversement, les jeunes Indiens réunionnais, en quête d'une formation et d'une éducation au plus près des origines de la famille, font l'effort de partir étudier la musique ou la danse directement en Inde. Les films indiens « booliwood », et les influences qu'ils peuvent avoir sur les autres secteurs de l'activité économique et culturelle, permettent de raviver le désir de renouer avec ses origines indiennes.

Pareillement mais à l'inverse, des étudiants indiens viennent faire leurs études à l'université de La Réunion et des associations indiennes s'implantent à La Réunion.

Nous sommes en présence de flux, flux migratoires originels puis flux de réappropriation et de découverte d'héritages non reçus ou non transmis. Cette notion de flux est centrale. L'anthropologue Alfred Kroeber insistait déjà en 1950, sur l'échange de matériel culturel entre les civilisations, remarquant notamment qu'aucune civilisation n'est statique mais qu'elle est travaillée par des processus de flux et d'échanges. Cette notion est intéressante car elle s'oppose à l'idée d'une pensée statique et figée.

Les échanges entre les grandes civilisations qui bordent de près ou de loin l'océan Indien et La Réunion se poursuivent. À ces flux se rajoutent d'autres échanges, plus récemment, entre La Réunion et les civilisations originelles à son peuplement dont l'Inde fait entièrement partie. Ces flux inverses se constatent également pour l'ensemble de la population réunionnaise se proclamant des héritages et des origines d'un ou plusieurs ancêtres du Sud de l'Inde. Les individus comme les familles et les associations montrent un intérêt croissant pour se rapprocher de l'Inde et ses valeurs.

À travers ce désir de connaître l'Inde, il existe d'abord un désir de connaître ses ancêtres, leur vie avant le départ, leurs métiers... On constate depuis une dizaine d'années qu'un élan anime de plus en plus de Réunionnais à faire des recherches sur leurs ancêtres au travers de recherches généalogiques. D'après le C.G.B (Cercle Généalogique de Bourbon), les recherches généalogiques explosent. Il faut préciser qu'à La Réunion, la transmission des connaissances sur la généalogie des familles indiennes, et donc de la filiation, se faisait surtout de manière orale, notamment concernant l'origine sociale et géographique des arrivants. Les registres ne faisaient figurer que le nom et celui-ci était très souvent déformé ou transformé au moment de la première inscription sur les registres.

Il y a donc d'énormes manques qui vont freiner cette quête du savoir sur ses propres origines. Ces ruptures et ces absences reviennent sans cesse obséder cette recherche des origines, des filiations et des liens.

Les questions qui reviennent le plus souvent sont : qui est mon grand-père ? Comment parler de mes ancêtres ?

Ce début de XXI^e siècle est en effet marqué par un engouement des populations à retrouver leurs racines et à demander réparation. Honorer la mémoire de ses ancêtres, retrouver les liens qui nous unissent, relater les parcours des migrants (parfois oubliés) et fédérer une descendance commune pour mieux asseoir notre identité, fait partie de la volonté qui anime chaque Réunionnais à la réalisation de son œuvre. Ce besoin de connaissance de soi à travers la connaissance de sa généalogie, ce travail sur les transmissions familiales est nécessaire à la construction identitaire de l'individu. Son éducation et son rapport au savoir en dépendent.

Au-delà du désir de connaître sa généalogie jusqu'à l'ancêtre qui a pris le bateau pour partir vers cet ailleurs du sud de l'océan Indien, les Réunionnais désirent aujourd'hui connaître également les origines géographiques et le réseau de parenté initial. Cette proclamation d'une origine indienne passe, aussi, par la connaissance des lointains cousins descendant de la branche commune. Au-delà de cette affirmation identitaire réunionnaise, il y a l'affirmation d'une connaissance qui ne peut se faire qu'au travers d'un certain pèlerinage : « le pèlerinage sur la route des ancêtres ».

Si un grand nombre de Réunionnais se sont lancés sur les pistes de leur généalogie, la plupart, faute de transmission directe de la mémoire familiale, se sont trouvés confrontés aux impardonnables oublis de l'administration française qui n'a pas

inscrit le nom du village ou de la ville d'origine des engagés sur les registres. À l'île Maurice les Anglais avaient indiqué ces données, notamment les lieux d'habitation, les voisins, les biens, les terres ou productions commerciales. Seuls les Réunionnais dont les ancêtres sont passés par l'île Maurice, peuvent y avoir accès. De fait, nombreux sont ceux qui n'arrivent pas à faire le lien entre le port d'embarquement et le port d'arrivée : « on ne peut pas sauter la mer ! ».

Les quelques Réunionnais qui ont eu la chance de conserver dans leur famille des propos relativement intacts, directement transmis de génération en génération depuis leurs aïeux arrivés à la fin du XIX^e siècle, peuvent retrouver l'origine géographique, la ville ou le village d'où est parti tel ou tel ancêtre pour La Réunion. Au-delà de ces quelques personnes qui ont su conserver la mémoire familiale, nos recherches relèvent que le désir de connaître et de retrouver le réseau de parenté vivant aujourd'hui en Inde reste très fort pour le plus grand nombre. Si beaucoup ont entrepris la démarche, rares sont ceux qui y arrivent. Quelques-uns ont entrepris tout de même cette démarche avec succès et ont réussi à reconstituer leur réseau de parenté et donc, à réactiver les échanges et héritages. Bien au-delà de cette rencontre interculturelle, puisque les deux branches ont évolué différemment sur des territoires différents et avec une modulation identitaire autre, c'est toute la symbolique de l'identité et de l'histoire de La Réunion qui est soulevée là.

II. Recherches actuelles sur la quête des héritages indiens en lien avec la généalogie et les réseaux de parenté.

Nous voudrions citer trois recherches auxquelles nous participons et qui portent sur le sens de la réappropriation des héritages indiens réunionnais :

- La recherche réalisée sur la descendance d'un engagé indien arrivé en 1873 à La Saline. Il s'agit de la recherche réalisée par F. Souprayémestri sur les 1 500 descendants de son arrière-grand-père Rangapamodéli Souprayémestrie qui a amené le culte de Vishnou à La Réunion. Cette étude généalogique menée sur la communauté tamoule est une première à La Réunion. Si de nombreux ouvrages ou articles relatent les liens historiques, économiques, sociaux ou familiaux entre l'Inde et La Réunion, aucun d'eux ne marque un intérêt aussi certain que cette œuvre à retracer la généalogie réunionnaise d'un engagé arrivé du Tamil-Nadu à la fin du XIX^e siècle. Frédéric Souprayenmestri a su revêtir les talents d'un chercheur pour nous livrer l'histoire d'une grande famille réunionnaise. Il a su se pencher patiemment sur de multiples sources (mémoires orales, livrets de famille, archives d'État civil, archives coloniales, religieuses, cadastres, musées, cimetières...) et amasser une somme d'informations considérables permettant de mettre à jour plus de 300 généalogies. C'est à partir de son arrière-grand-père Rangapamodéli Souprayenmestri, dit « l'Indien », arrivé à La Réunion vers 1870 et fondateur du temple de la Saline dans lequel il amena Vishnou depuis l'Inde, que les arbres généalogiques ont pu être constitués. Sont ici recensées les sept branches de la famille à partir des sept enfants de cet ancêtre, soit au total 1 500 personnes en ligne directe et plus de 3 000 en incluant les alliances. Le rétablissement de la transmission intergénérationnelle permet d'expliquer

ses ruptures, les traces à reconquérir : elle éclaire « la légende familiale », elle crédibilise « les histoires de vie », elle extrait nos existences de leur apparente platitude, de leur futilité transgressive. Mais quelle surprise, pour qui ne connaissait pas les arbres généalogiques, de découvrir, aux points de retournement, l'arbre inversé, la pyramide renversée !

- La recherche que nous menons avec le photographe Laurent Zitte intitulée « Sur la route des ancêtres », questionne la notion de réappropriation des héritages. Nous sommes partis à la recherche de lointains cousins d'une famille de Réunionnais qui habitent toujours en Inde et plus précisément à Pondichéry. Cette recherche s'est portée sur la famille de J.R Ramssamy. Il avait lui-même retissé le lien grâce à une grande tante qui avait maintenu le contact avec sa famille en Inde. Ce contact primordial s'est fait grâce aussi au retour de son aïeul dans son pays natal, retour effectué après avoir fondé une famille à La Réunion. La recherche retrace la route de *tranquebar* (port de départ), jusqu'au village natal près de *Tirouchipli* : la jetée, la route, la famille, nous sommes bien là « sur la route des ancêtres ». Cette recherche se poursuit aujourd'hui sur d'autres routes d'ancêtres de Réunionnais venus du Gujrat (Inde), de Madagascar, de l'Afrique, de la France, de la Chine, des Comores.
- L'important flux de population concernant le retour de la descendance indienne réunionnaise sur les terres de leurs ancêtres nous interroge. Depuis quelques années en effet les déplacements des Réunionnais vers l'Inde sont croissants et n'ont pas qu'une vocation touristique. Le nombre de réunionnais qui se déplacent vers les régions de sud de l'Inde est important, notamment lors du rassemblement de la diaspora indienne qui a lieu chaque année lors du PBD (Pravasi Bhartiya Divas, rassemblement de la diaspora indienne). Les associations indiennes à La Réunion fleurissent, elles tendent à développer la culture indienne mais également cette réappropriation des expressions culturelles et culturenelles au plus près de leurs origines ou du moins de ce qui se pratique actuellement en Inde, puisque toute culture est encline à des modifications et des évolutions. L'Inde, à travers la création d'un ministère de l'immigration et le développement le GOPIO (Global Organisation of People of Indian Origin), a su prendre ses volontés et les accompagner. Ainsi, de nombreux liens sont créés entre Indiens de la diaspora. Le déplacement de très nombreux Réunionnais en janvier 2010 à Podichéry, pour la commémoration du départ des engagés indiens vers l'océan Indien est également l'expression de cette force à reconnaître et approfondir ses héritages trop longuement tenus sous silence. En 2009, une exposition de photographies d'engagés indiens arrivant à La Réunion au XIX^e s., (réalisée par le Grater) a été présentée en collaboration avec l'O.D.I (Organisation for Diaspora Initiative) au P.B.D. À travers cette exposition ce sont symboliquement des dizaines d'engagés qui sont repartis sur leur terre natale. C'est à partir de ces flux et de cette nouvelle dynamique que nous réalisons une recherche auprès de Réunionnais désireux de se rendre en Inde pour la première fois. Cette étude qualitative menée selon la méthode des entretiens semi-directifs a été menée auprès de 20 personnes qui n'étaient jamais allées en Inde. Ces personnes appartiennent à la classe moyenne de La Réunion (professions libérales, fonctionnaires, commerçants...), elles habitent de manière générale en milieu urbain. Au moment des entretiens, ces personnes avaient déjà leur billet d'avion et elles allaient partir le mois suivant.

Nous avons relevé leurs intérêts et motivations à voyager vers ce pays. Puis à leur retour, nous avons rencontré à nouveau ces mêmes personnes pour connaître quels étaient leurs ressentis et surtout confronter les quêtes initiales aux trouvailles extérieures comme intérieures.

Afin de mieux comprendre la logique et le désir de cette quête des héritages, voici quelques expressions retenues.

À la question : « Pour quelles raisons voulez vous partir en Inde? », les réponses sont les suivantes :

- Je vais faire du « tourisme au pays des ancêtres », faire du tourisme mais pas uniquement, je cherche à trouver la philosophie indienne.
- Je veux faire des recherches sur l'origine de mon nom. Trouver un prénom tamoul pour mon enfant à venir.
- Je vais retourner aux sources, retrouver le pays de mes ancêtres.
- Retrouver mes origines indiennes, me ressourcer, visiter les grands temples, prier.
- Retrouver la souche de mes grands-parents.

Que pensez-vous trouver en Inde ?

- Je pense trouver mes origines, mes racines, à travers la manière dont ils vivent, je pense retrouver mes ancêtres.
- Compléter ce que je fais déjà un peu ici, connaître mieux la culture.
- Je veux que la France reconnaisse plus le tamoul et cette logique de la diaspora.
- Je suis fier d'avoir des origines indiennes car l'Inde se développe ; il y a 20, ans les gens avaient coupé avec l'Inde ; aujourd'hui, les gens s'ouvrent à ce pays.
- Je vais y chercher mes repères pour les transmettre à mes enfants.

À leur retour à la question : « qu'avez-vous trouvé? » les avis sont divergents.

- J'ai pu retrouver mes racines oubliées, j'ai retrouvé La Réunion d'il y a 70 ans (toit en chaume, marcher pieds nus sur les routes), cela ne m'a pas choqué.
- Ce qui m'a le plus impressionné, ce sont les adorations pour les divinités qui sont constantes. L'habitat de Dieu passe avant leur propre habitation.
- Les Indiens gardent le tamoul alors qu'ici on l'a perdu.
- Le rural renvoie davantage à la liberté, à la joie de vivre, ils ne tendent pas vraiment la main alors que l'urbain renvoie à la pauvreté, aux mendiants.
- Dans l'éducation il y a un espoir alors qu'en Occident il y a la peur, la crainte du futur.
- Je suis parti pour commémorer l'âme des ancêtres et je l'ai un peu retrouvée.

À la question : « Comment vous sentez-vous à présent? », les réponses ne manquent pas d'aller dans le même sens :

- Je me sens à présent comme quelqu'un de plus ouvert qui est rempli de richesses, je suis comblé et j'ai pu enfin retrouver les manques non livrés pas ma famille.
- En Inde on apprend beaucoup, ici on se plaint beaucoup, les Réunionnais doivent aller en Inde et apprendre la culture, la gastronomie, la façon de vivre, ils sont bosseurs et bougent beaucoup.
- Ce voyage en Inde m'a ouvert les yeux sur moi-même et sur la vie.

Les résultats de nos analyses montrent que les Réunionnais désirent surtout et en premier chef retrouver les héritages de leurs ancêtres, avoir une meilleure connaissance de la culture et des pratiques culturelles qui ne leur ont pas été transmises. Ils veulent retourner à la source pour mieux gérer leur rapport aux autres. Il s'agit bien de la dynamique de recherches des héritages fondamentaux inscrite dans un rapport aux savoirs et liée à la libération existentielle de l'essence individuelle de la personne.

Conclusion

Aujourd'hui ces expressions de Réunionnais montrent bien cette dynamique en place qui consiste à rechercher ses héritages et à se rapprocher de ses ancêtres. Cette force vient balayer celle d'hier dans laquelle rien n'incitait les héritages des engagés à être divulgués ou diffusés. Tout était fait par le régime colonial pour que la route de l'Inde soit fermée. D'ailleurs, les engagés qui ont pu rentrer chez eux ne furent que très peu nombreux. Un très grand nombre, faute de main-d'œuvre suffisante pour les planteurs, ont été contraints contre leur volonté de rester à La Réunion et n'ont jamais pu rentrer dans leur pays d'origine. Ils n'ont donc jamais revu leur famille et leurs proches.

Aujourd'hui les routes des ancêtres s'ouvrent un peu plus avec l'ouverture d'une ligne aérienne directe entre La Réunion et l'Inde. Il est temps de les ouvrir un peu plus en permettant, par exemple, une reconnaissance et une appropriation plus forte des héritages pour plus de coopération.

Enfin, je pense qu'à travers ces quelques mots sur les héritages qui soulèvent la question de la sélection face aux évolutions, et ces quelques mots sur la parenté éloignée perdue ou retrouvée, c'est la notion de zone de contact qui émerge. Suivant la définition de l'anthropologue Marie-Louise Prat, une zone de contact est un espace de rencontre sur lequel des peuples séparés géographiquement et historiquement (comme c'est le cas pour l'Inde et sa *diaspora*), entrent en relation les uns avec les autres.

Si l'océan Indien est resté un espace culturel de rencontres et d'échanges entre des aires de civilisations différentes depuis 5 000 ans, nous sommes convaincus que nous contribuons ici, tous ensemble, à les développer et à faire émerger une zone de contact dynamique et prospère, bâtie sur des identités non figées mais toujours en mouvement.

Nous insistons sur les liens que nous devons à nouveau construire entre l'Inde et la *diaspora* : les familles réunionnaises et indiennes ne demandent que cela. Mais pour que ce processus se réalise, il faut parfois bousculer l'histoire et ses archives, avant de retrouver l'origine et re-tisser les liens distendus.

La question des héritages familiaux et des réseaux de parenté, sur cette logique des *diasporas*, permet aux uns comme aux autres de se retrouver, de clarifier son identité et enfin, de peut-être mieux comprendre ses héritages d'enfant de La Réunion et de l'océan Indien.

Bibliographie

- Dumont. L, (2001) Dravidien et Kariera : l'alliance de mariage dans l'Inde du sud, Éditeur Ecole Des Hautes Études En Sciences Sociales, Collection Textes De Sciences Sociales, n° 14, p. 148.
- Malbert. T, (2005) « Hérité, constructeur identitaire à l'île de La Réunion », in *Kabaro, N° 5 : L'identité et la construction de l'identité dans les îles du Sud-Ouest de l'océan Indien*. P 59-73. Université de La Réunion.
- Malbert. T, (2006) « Rencontres intergénérationnelles, rencontres des savoirs : expérience innovante sur l'île de La Réunion », in *Chemins de formation au fil du temps*. N° 9 : La transmission intergénérationnelle. Transdisciplinarité et formation. Directeur : Me Martine Lani-Bayle, Professeur en Sciences de l'Éducation à l'Université de Nantes. P 135-140.
- Malbert. T, (2006) Les représentations de l'hérité en situation interculturelle, Thèse de doctorat, Université de La Réunion.
- Malbert. T, (2007) Le rôle des représentations de l'hérité dans la structuration des filiations, in, *Famille et parentalité : rôles et fonctions entre tradition et modernité*. Michel Latchoumanin & Malbert Thierry (eds), Paris, L'Harmattan.
- Malbert. T, (2010) Réseau de parenté et quête des héritages, de l'Inde du Sud à l'île de La Réunion, in, *La diaspora indienne dans l'histoire des îles et pays de l'océan Indien*. Sudel Fuma et S. Pannirselvame. Université de La Réunion. P 136-153.
- Ramasamy-Nadarassin, J.R, (2003) L'histoire des bijoutiers indiens à La Réunion, Azalées édition. Réunion.
- Ramsamy-Nadarassin, J.R, (2006) La galaxie des noms malabar, Azalées édition. Réunion.
- Weber. J, (1996), Pondichéry, et les comptoirs de l'Inde après Dupleix, la démocratie au pays des Castes, Ed. De Noël, collection Destins Croisés.